

Fiche pédagogique

RECYCLAGE SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

OBJECTIFS :

- Actualiser les connaissances des élus du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Renforcer la capacité d'analyse des risques professionnels (physiques, chimiques, organisationnels, psychosociaux).
- Comprendre les obligations de l'employeur et les responsabilités du CSE en matière de prévention.
- Développer la posture de l' élu dans le dialogue social et la conduite d'actions de prévention.
- Savoir utiliser les outils réglementaires : DUERP, fiches de poste, indicateurs SSCT, enquêtes, droit d'alerte.
- Contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques.

COMPÉTENCES CLÉS VISÉES :

À l'issue de cette formation, chacun sera capable de

- ✓ Identifier et analyser les risques professionnels.
- ✓ Lire et interpréter les documents obligatoires (DUERP, fiches de données, indicateurs SSCT).
- ✓ Comprendre les obligations légales en matière de santé et sécurité.
- ✓ Conduire une enquête après accident ou incident.
- ✓ Formuler des propositions d'amélioration des conditions de travail.
- ✓ Participer activement aux inspections, visites de site et réunions SSCT.
- ✓ Utiliser les outils du CSE : droit d'alerte, analyses, recommandations.

PUBLIC :

- Membres élus du CSE (titulaires et suppléants).
- Membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).
- Représentants syndicaux impliqués dans les questions de prévention.
- Élus nouvellement désignés ou souhaitant actualiser leurs compétences SSCT.
- Toute personne mandatée pour participer aux inspections, enquêtes ou actions de prévention.

Nos prestations sont ouvertes et adaptées aux personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS :

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et exercices pratiques
- Apports théoriques illustrés par des exemples concrets.
- Études de cas réels issus de situations d'entreprise.
- Analyse de documents SSCT : DUERP, fiches de poste, indicateurs d'accidents.
- Exercices pratiques : repérage de risques, analyse d'accident, simulation d'alerte

VALIDATION / INDICATEURS DE RÉSULTATS :

- Évaluation continue : exercices, quiz, mises en situation.
- Évaluation finale : quiz ou étude de cas.
- Attestation de formation remise à chaque participant.

DURÉE :

21 heures sur 3 jours

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS :

Une fois votre besoin qualifié et votre inscription contractualisée la formation est ouverte sous 2 à 8 semaines

Une fois votre besoin qualifié, tarification sur demande avec établissement de la convention

RECYCLAGE SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

JOUR 1 – CADRE LEGAL & FONDAMENTAUX SSCT

Rôle du CSE en matière de SSCT.

Obligations de l'employeur et responsabilités des élus.

Typologie des risques professionnels.

Le DUERP : contenu, mise à jour, articulation avec la prévention.

Atelier : lecture et analyse d'un DUERP.

JOUR 2 – ANALYSE DES RISQUES & OUTILS DU CSE

Méthodes d'identification des risques : observations, visites, entretiens.

Risques physiques, chimiques, biologiques, organisationnels, psychosociaux.

Indicateurs SSCT : AT/MP, absentéisme, RPS.

Enquête après accident : étapes, outils, restitution.

Droit d'alerte : procédure, rédaction, suivi.

Atelier : analyse d'un accident + construction d'un plan d'actions.

JOUR 3 – CONDITIONS DE TRAVAIL, PREVENTION & DIALOGUE SOCIAL

Conditions de travail : organisation, charge, ergonomie, environnement.

Prévention primaire, secondaire, tertiaire.

Actions du CSE : recommandations, suivi, inspections.

Communication & posture de l' élu : assertivité, neutralité, collaboration.

Simulation : réunion SSCT – formulation d'un avis argumenté.

Synthèse des acquis & évaluation finale.